



## CTA du 20 janvier 2015

### Compte-rendu de la FNEC-FP-FO

Fédération Nationale Enseignement - Culture – Formation Professionnelle Force Ouvrière

**Le Comité technique académique s'est réuni mardi 20 janvier** sous la présidence du nouveau recteur, Bernard Beignier. Fort de 2 sièges sur 10 grâce à 17% des voix au terme des élections professionnelles de décembre dernier, Force Ouvrière constitue désormais la 2ème fédération syndicale de l'académie, après la FSU et devant l'UNSA et la CGT.

#### **Préalablement, Force Ouvrière a tenu à rendre hommage aux victimes des attentats**

perpétrés en ce début d'année à Paris et a dénoncé avec fermeté l'assassinat d'un lycéen marseillais devant son établissement, la semaine dernière. Il a été rappelé l'attachement indéfectible de notre organisation aux libertés démocratiques et aux principes républicains, dont en premier lieu la laïcité tellement mise à mal par la récente réforme des rythmes scolaire, territorialisant l'école.

**Lors de la présentation du budget alloué à l'académie**, qui constituait l'essentiel de l'ordre du jour de cette réunion, les représentants FO ont dénoncé l'insuffisance des moyens octroyés. Après la suppression de 80 000 postes entre 2007 et 2012, le ministère annonce nationalement pour la première fois un solde positif avec la création de 9420 postes « devant élève », dont 353 pour l'académie. Par ailleurs, 2800 élèves supplémentaires sont attendus dans nos quatre départements, la hausse étant surtout envisagée en primaire et au lycée.

#### **Premier degré**

Les postes créés vont ainsi servir à absorber la croissance démographique mais sans permettre de diminuer le nombre d'élèves par classe, l'académie dans le primaire étant au-dessus de moyenne nationale (24,28 contre 23,73- source Rectorat d'Aix-Marseille) !

Malgré des contraintes géographiques fortes dans les deux départements alpins, des difficultés croissantes dans les agglomérations principales, Marseille notamment, c'est une dotation malheureusement conforme à la politique d'austérité qui a été présentée aux élus du personnel.

Force Ouvrière a dénoncé cette situation : une fois encore l'abaissement des effectifs dans les classes, qui représente une véritable amélioration des conditions de travail pour tous les enseignants et leurs élèves, n'est pas à l'ordre du jour ! De même, ce modeste budget ne permettra pas de reconstituer les RASED ce qu'a confirmé Monsieur Guichard, IA-DASEN des Bouches du Rhône. Et pourtant, le ministère n'explique-t-il pas vouloir plus que jamais lutter contre l'échec scolaire et le « décrochage » ? Quant aux arbitrages sur l'utilisation des moyens octroyés à chaque département, ils seront faits dans le cadre des CTSD. Alors seulement, il sera possible de connaître l'état réel des postes créés, une fois soustraite la manne consacrée à la scolarisation des moins de 2 ans et au dispositif « plus de maîtres que de classes ».

#### **Second degré**

La nouvelle « carte des formations », désormais sous la responsabilité de la région, ce que Force Ouvrière conteste, conduit à une réduction significative de l'offre. Onze fermetures sont programmées contre seulement 6 ouvertures. Au lycée Jean Perrin, le projet de transfert du BTS AVA (après-vente véhicule automobile) est finalement ajourné, après une mobilisation de l'intersyndicale FO, CGT et SNES dans l'établissement, ainsi qu'une intervention de ces mêmes organisations au cours du CTA. Le Recteur

arrêtera sa décision après avoir reçu un rapport de l'inspection à ce sujet. Force Ouvrière a indiqué que rien ne s'opposait par ailleurs à la création d'un BTS semblable au lycée Frédéric Mistral à Marseille, 200 dossiers d'inscription étant présentés chaque année pour seulement 30 places disponibles !

La rentrée prochaine voit la mise en place des nouveaux décrets statutaires en remplacement de ceux de 1950. Comme l'ont confirmé les documents remis aux élus, c'est bel et bien « *la réglementation applicable à l'ensemble des fonctionnaires en matière de temps de travail* » (source Rectorat d'Aix-Marseille) qui est désormais la règle, les statuts particuliers ne servant qu'à fixer les maxima de service devant élèves ! D'ores et déjà, le projet de décret instituant des IMP (indemnités pour missions particulières), contesté par Force Ouvrière, est intégré dans l'organisation de rentrée par les services académiques. Ces indemnités, incluses dans la dotation accordée aux établissements (DGH) feront l'objet d'une présentation en Conseil d'Administration, où siègent aux côtés des personnels, parents et élèves ! Globalement entre la disparition d'heures de décharge (cabinet d'histoire...) et un nouveau mode de calcul des pondérations, un nombre très important de collègues subira l'an prochain une perte salariale significative qui vient s'ajouter au gel du point d'indice ! Pour FO, cela est inacceptable.

### **Education prioritaire**

La nouvelle carte de l'éducation prioritaire a été officiellement présentée, suite au GT préparatoire du 25 novembre dernier. Des manifestants, où se trouvaient rassemblées des délégations d'établissements, accompagnées de parents d'élèves et d'élus, sont venus contester durant toute la journée les choix opérés par le ministère. Force Ouvrière a rappelé son opposition à cette « refonte » de l'éducation prioritaire, vaste entreprise de déréglementation et de redéploiement. Aucun établissement ne doit être exclu du dispositif, tous les moyens doivent être conservés. FO n'acceptera ni l'augmentation des effectifs dans les classes, ni une baisse des salaires par le retrait de l'indemnité spécifique ! En outre, l'absence de contingent pour les lycées généraux et professionnels a été dénoncée.

### **Personnels administratifs**

Force Ouvrière et la CGT se sont associées à un vœu présenté par la FSU qui conteste la « déqualification » de postes de personnels administratifs, transformant des supports d'emplois occupés par des agents de catégorie A en B et de catégorie B en C. Un échange a également eu lieu au sujet de la PFR (prime « fonction/résultat ») et au refus de l'administration d'en faire pleinement bénéficier certains personnels logés, désormais rétablis dans leur droit par des décisions de justice que l'administration se devra d'appliquer.

**En fin de réunion, les représentants Force Ouvrière sont intervenus en défense des collègues du collège Jean Brunet** d'Avignon qui sont menacés d'une journée de retrait de salaire pour s'être rendus aux obsèques d'un de leur collègue de travail. Rejoints par les élus CGT et FSU, ils ont réclamé que soit levée la menace de retrait de salaire brandie par l'IA-DASEN qui s'opposait à ce que la communauté éducative dans son ensemble puisse rendre un ultime hommage à l'un des siens !